

Agrégation

ANGLAIS

Le Royaume-Uni et la construction européenne

1^{er} janvier 1973-1^{er} janvier 2021



Sous la direction de
Stéphanie Bory
Gilles Leydier



Le Royaume-Uni et la construction européenne

1^{er} janvier 1973–1^{er} janvier 2021

Le Royaume-Uni et la construction européenne

1^{er} janvier 1973–1^{er} janvier 2021

Sous la direction de Stéphanie Bory

Professeure de civilisation britannique à l'Université Jean Moulin Lyon 3

et de Gilles Leydier

Professeur émérite de civilisation britannique contemporaine
à l'Université de Toulon

Avec les contributions de :

Aurélien Antoine

Professeur de Droit public à l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne

Marie Aouanès-Perrière

Maîtresse de conférences en civilisation
britannique à l'Université de Nantes

Carine Berbéri

Maîtresse de conférences en civilisation
britannique à l'Université de Tours

Anne Cousson

Maîtresse de conférences en civilisation
britannique à l'Université de Poitiers

Élodie Gallet

Maîtresse de conférences en civilisation
britannique et études irlandaises à l'Université
d'Orléans

Laëtitia Langlois

Maîtresse de conférences en civilisation
britannique contemporaine à l'Université
d'Angers

Véronique Molinari

Professeure des Universités en études
anglophones à l'Université Grenoble Alpes

Pierre-François Peirano

Maître de conférences en civilisation des États-
Unis à l'Université de Toulon

Stéphane Porion

Maître de conférences en civilisation britannique
à l'Université de Tours

Juliette Ringeisen-Biardeaud

Maîtresse de conférences en anglais juridique à
l'Université Paris Panthéon-Assas

Philip Rycroft

Chercheur invité à la Bennett School of Public
Policy de l'Université de Cambridge

Nicholas Sowels

Maître de conférences en anglais économique à
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Timothy Whitton

Professeur de civilisation britannique à
l'Université Clermont-Auvergne



Conception graphique couverture : Nathalie FOULLOY

Mise en pages : Soft Office

ISBN 9782340-121577

Dépôt légal : août 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Présentation

Stéphanie Bory et Gilles Leydier

« 23 June [2016] will go down in our history as our independence day¹. »

Ces paroles prononcées par Nigel Farage, leader du *United Kingdom Independence Party* (UKIP), au lendemain de la victoire du vote pour le Brexit lors du référendum du 23 juin 2016 et après la première place obtenue par son parti aux élections européennes de 2014, montrent à quel point la question européenne est alors devenue « une obsession² » au Royaume-Uni. Devant un parterre composé de partisans de la sortie de l'Union européenne (UE), Farage ajoute : « This will be a victory for real people, a victory for ordinary people, a victory for decent people³. » Alors que David Cameron, Premier ministre conservateur de 2010 à 2016, pensait enterrer pour de bon la question des relations britanno-européennes, sa décision d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE déclenche une cascade de péripéties sans précédent.

La victoire du vote « Leave » ouvre en effet la voie à une longue procédure de retrait et des négociations compliquées avec les institutions européennes, représentées par Michel Barnier, un point d'achoppement étant la question de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Elles aboutissent au bout de quatre ans à la signature par le Premier ministre conservateur Boris Johnson d'un simple accord de

-
1. Nigel Farage, in BBC, "Nigel Farage says Leave win marks UK 'independence day'", 24-06-2016, <https://www.bbc.com/news/uk-politics-eu-referendum-36613238>.
 2. David Cameron, 01-10-2006, lors de la première conférence du parti après son arrivée à la tête du Parti conservateur. Voir BBC, « Cameron places focus on optimism », 01-10-2009.
 3. Nigel Farage, *op. cit.*

libre-échange. Sur la scène intérieure, les années qui suivent le vote sont le théâtre d'une forte instabilité politique et constitutionnelle, marquée par de profondes divergences entre les différentes nations constituantes du Royaume-Uni (l'Écosse et l'Irlande du Nord ayant voté pour le maintien, contrairement à l'Angleterre et au pays de Galles), une succession d'élections anticipées (juin 2017 et décembre 2019) et une valse de premiers ministres. David Cameron, qui avait fait campagne pour le maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE, démissionne après le référendum pour être remplacé par Theresa May, conservatrice europhile qui tente de mener à bien la sortie. Elle jette l'éponge à son tour en mai 2019, face à une fronde menée par les partisans d'un « Brexit dur » lorsqu'elle accepte de maintenir le Royaume-Uni dans l'union douanière européenne. Boris Johnson, principal acteur de la campagne pour le Brexit, prend alors la tête de l'exécutif. Après d'ultimes rebondissements, comme lorsque le nouveau premier ministre demande à la fin de l'été 2019 la suspension des travaux du Parlement pendant cinq semaines pour éviter le vote d'un amendement excluant une sortie de l'UE sans accord, décision jugée anticonstitutionnelle par la Cour Suprême du Royaume-Uni, il signe début 2020 un accord de sortie. Seule l'Irlande du Nord restera alignée sur les règles européennes. Johnson estime alors bénéficier d'un mandat fort, après une victoire confortable lors des élections législatives anticipées de décembre 2019 pour lesquelles les Conservateurs mènent une campagne sous le slogan « Get Brexit done ». Le Royaume-Uni quitte l'UE le 31 janvier 2020 mais reste soumis aux règles de l'Union le temps de négocier les conditions de la future relation commerciale, pendant une période de transition qui prend fin le 31 décembre 2020 à minuit. Le 1^{er} janvier 2021, il devient le premier État membre à quitter l'UE.

Si le Royaume-Uni a longtemps été considéré comme un « partenaire difficile » par les États membres, et l'éventualité d'une sortie un débat récurrent depuis l'adhésion du pays à la CEE le 1^{er} janvier 1973, le vote en faveur du Brexit est perçu comme un séisme sur la scène britannique comme européenne. Il peut être vu comme l'aboutissement d'une position ambivalente du Royaume-Uni sur la scène européenne et au sein de l'Union. Après la Seconde Guerre mondiale, dans un discours prononcé le 19 septembre 1946 à Zurich, Winston Churchill, dans une posture pro-européenne, appelle à la reconstruction de l'Europe continentale

en une sorte d'États-Unis d'Europe et à la création d'un conseil de l'Europe. Cependant, le 9 octobre 1948 à Llandudno, pays de Galles, il place le Royaume-Uni à l'intersection de trois cercles d'influence (le Commonwealth et l'Empire, le monde anglophone et enfin l'Europe), lui conférant ainsi une position unique et contribuant à entretenir le mythe d'un exceptionnalisme britannique, illustrant ainsi toute l'ambivalence de la position britannique. Le gouvernement travailliste de Clement Attlee (1945-1951) se montre favorable à une plus grande intégration européenne, et c'est à Londres qu'est fondé en mai 1949 le Conseil de l'Europe. Le Royaume-Uni, désireux d'impliquer durablement les États-Unis dans la défense de l'Europe participe aussi à la création de l'OTAN la même année. En revanche, il refuse d'adhérer à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) lors de sa mise en place en 1951, puis à la Communauté économique européenne (CEE) six ans plus tard, ne voyant pas l'intérêt économique d'une plus grande intégration européenne. Le Royaume-Uni propose à la place la mise en place d'une zone de libre échange pour faciliter le commerce entre États européens sans la mise en place de tarifs douaniers externes, ce qui lui permettrait de préserver ses relations commerciales privilégiées avec les pays du Commonwealth.

Témoin de la forte croissance économique dont bénéficient l'Allemagne et la France après la création de la CEE, le Royaume-Uni présente à deux reprises, en 1961 et 1967, sa candidature, rejetée par Charles de Gaulle, président français, qui considère le pays comme le cheval de Troie des États-Unis en Europe. La troisième tentative, initiée par le gouvernement travailliste de Harold Wilson avant sa défaite aux élections législatives de 1970, et reprise par Edward Heath, Premier ministre conservateur plus europhile qu'atlanticiste, aboutit en 1972. Elle se concrétise par le vote au Parlement britannique du *European Communities Act* en octobre, après une campagne de séduction menée par Heath qui insiste sur les avantages économiques de l'appartenance à la CEE. Le Royaume-Uni entre officiellement dans la CEE le 1^{er} janvier 1973, aux côtés de la République d'Irlande.

L'enthousiasme pour le projet européen se révèle cependant mitigé dès le début. Le sujet ne manque pas de diviser non seulement l'opinion publique mais aussi les partis politiques eux-mêmes. Les Partis conservateur et travailliste sont le théâtre de dissensions internes qui éclatent au grand jour à l'occasion du premier référendum sur le maintien au sein de la CEE, promesse de campagne de Wilson qui revient au pouvoir en 1974, organisé en juin 1975. Le Premier ministre travailliste lève même la

responsabilité collective du gouvernement pour permettre à ses ministres de faire campagne selon leur conscience. Si les Britanniques se prononcent à 67 % en faveur du maintien, après la renégociation plutôt relative des conditions d'adhésion obtenues par Wilson, la victoire du Oui ne met pas fin aux critiques soulevées à l'encontre des institutions européennes.

Tout en participant activement à la mise en place de politiques publiques à Bruxelles (adoption par exemple en 1986 du *Single European Act* dont l'objet est la création du marché unique), les gouvernements britanniques successifs, dont celui dirigé par Margaret Thatcher (1979-1990), poursuivent les mêmes objectifs : la défense de la souveraineté du Parlement de Westminster, le refus du fédéralisme (ce qui conduit Thatcher à s'opposer fermement, voire violemment, à Jacques Delors, président français de la Commission européenne de 1985 à 1995), la promotion du libre-échange et de l'élargissement de l'Union. Dès son arrivée au pouvoir en 1979, Margaret Thatcher, convaincue que la contribution du Royaume-Uni au budget européen a été surévaluée, s'écrie lors de son premier sommet européen à Dublin en novembre « I want my money back ». La Dame de Fer obtient gain de cause, à savoir un rabais pour le Royaume-Uni, lors du sommet de Fontainebleau en 1984, ce qui illustre l'exceptionnalisme de son pays au sein de la CEE. Elle insiste sur la position spéciale qu'occupe le Royaume-Uni en Europe dans le discours qu'elle prononce au Collège d'Europe à Bruges en septembre 1988, resté célèbre. Si elle dénonce les travers de la CEE (centralisation et bureaucratie excessives, remise en cause de la souveraineté nationale, manque de pragmatisme et de compétitivité, notamment), elle insiste sur le fait que le Royaume-Uni peut et doit réformer les institutions européennes de l'intérieur.

Au début des années 1990, John Major, qui remplace Thatcher à la tête du gouvernement conservateur, montre davantage d'enthousiasme pour le projet européen et ratifie le Traité de Maastricht tout en négociant l'exemption du Royaume-Uni du volet social et de l'union monétaire. Cependant, les débats autour de la ratification du traité donnent naissance, au sein du Parti conservateur, à un courant d'opposition aux principes d'union politique et monétaire. Disposant de ressources considérables et profitant de la position difficile du gouvernement Major, ces rebelles, désignés par la presse sous le nom d'eurosceptiques, gagnent en influence. Les médias, d'abord la presse écrite, puis les réseaux sociaux, se font l'écho de cet euroscepticisme présent au Royaume-Uni depuis l'adhésion à la CEE

mais plus puissant depuis le milieu des années 1980⁴. Leur mobilisation, aux répercussions idéologiques, organisationnelles et institutionnelles, justifie les stratégies de recentrage opérées par David Cameron, nouveau leader du Parti conservateur après 2008⁵, quand Gordon Brown, Premier ministre travailliste de 2007 à 2010, décide en décembre 2007 de signer le Traité de Lisbonne plusieurs heures après la signature officielle du document, sous le feu des projecteurs, par les autres chefs d'État. C'est en janvier 2013 que David Cameron annonce son intention, en cas de victoire de son parti aux élections législatives de 2015, d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE, lançant ainsi la machine qui allait aboutir au vote pour le Brexit et la sortie de l'UE.

Alors que le Royaume-Uni vient de marquer le 10^e anniversaire du référendum sur le Brexit, et le 5^e anniversaire de sa sortie effective de l'UE, les positions n'ont guère évolué. Les Europhiles, encouragés en juillet 2024 par l'arrivée au pouvoir de Keir Starmer, le plus europhile des premiers ministres de la dernière décennie, rêvent toujours d'un retour du Royaume-Uni au sein de l'UE quand les partisans du Brexit souhaitent qu'il prenne davantage encore ses distances avec Bruxelles en tissant des liens avec des pays non européens et en quittant la Convention européenne des droits de l'homme.

Les contributions présentées dans le cadre de cet ouvrage explorent la diversité des enjeux et des problématiques qui relient le Royaume-Uni et les Britanniques à la construction européenne.

Dans son article liminaire Laetitia Langlois revient sur l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne en 1973, mettant en lumière les différents éléments au cœur de cette adhésion. Le rôle central joué par Edward Heath, ardent défenseur de l'intégration européenne et sans conteste le plus europhile des Premiers ministres britanniques, est analysé en détail, ainsi que les tensions et clivages existant au sein de la classe politique britannique – et notamment dans

4. Le terme lui-même, « Euroscepticism », apparaît pour la première fois dans le *Times* du 11 novembre 1985.

5. Voir Agnès Alexandre-Collier, « John Major vs. the 'bastards' ou la puissance de la mobilisation eurosceptique contre le traité de Maastricht », dans Jean-Philippe Fons, *Les années John Major, 1990-1997*, Observatoire de la Société britannique, n° 7, 2009, pp. 63-83.

les deux grands partis de gouvernement – comme dans l’opinion, rendant particulièrement ardu le processus conduisant à l’adhésion. Si l’entrée dans la CEE a représenté pour Heath un succès personnel et constitué l’aboutissement d’un cheminement aussi long que difficile, elle a été aussi le point de départ de débats et de tiraillements qui ne cesseront de travailler les corps social et politique britanniques par la suite, et qui marqueront durablement les relations entre le Royaume-Uni et l’Europe (CEE, puis UE).

La deuxième partie de l’ouvrage explore sur le long terme les représentations de la construction européenne dans l’opinion, les médias et la classe politique britanniques.

Marie Aouanes-Perriere analyse l’évolution de l’opinion publique britannique vis-à-vis de l’intégration européenne sur toute la durée de l’adhésion, mettant en lumière la manière dont la question européenne est passée du statut de sujet principalement débattu par les élites politiques à celui de clivage durable au sein de la société britannique, dont le référendum de 2016 a constitué à la fois l’aboutissement et le révélateur. Si au moment de l’entrée dans la CEE, la question européenne demeurait relativement éloignée des préoccupations quotidiennes des électeurs, dont les attitudes étaient largement influencées par les positionnements partisans, au cours des décennies suivantes l’approfondissement du processus d’intégration, les divisions croissantes au sein de la classe politique et des gouvernements, l’essor de formations eurosceptiques et la place grandissante accordée aux questions migratoires ont contribué à faire de l’Europe un enjeu central du débat public. D’abord caractérisée par un « consensus permissif », l’opinion publique britannique s’est progressivement transformée, à mesure que les citoyens développaient des opinions plus autonomes, plus polarisées et souvent plus émotionnelles sur l’appartenance à l’Union européenne.

Une illustration intéressante de la représentation de l’enjeu européen dans les médias britanniques est proposée par Pierre-François Peirano, qui analyse comment ce dernier est perçu et traduit dans le cadre de *Yes, (Prime) Minister*, une série télévisée de la BBC extrêmement populaire dans les années 1980. Si cette série propose une satire percutante de la politique britannique des années Thatcher, elle se révèle aussi régulièrement critique sur le fonctionnement de la CEE et les relations

entre le gouvernement britannique et les institutions communautaires. Par-delà son caractère corrosif, la série est révélatrice d'interrogations existantes dans l'opinion sur la place et le rôle joués par le Royaume-Uni sur l'échiquier européen, ainsi que sur les enjeux liés aux notions de souveraineté et d'identité, traduisant la permanence d'une attitude qui prendra progressivement le nom d'euroscepticisme.

Ce dernier thème, central dans la problématique du sujet, est traité en profondeur par Stéphane Porion, sous la forme d'une anatomie de l'euroscepticisme britannique à la droite de l'échiquier politique britannique, sur la période allant des négociations antérieures à l'adhésion jusqu'au référendum sur le "Brexit" de 2016. Après une définition du concept d'euroscepticisme étayée par les travaux de la science politique, l'article analyse la montée en puissance du "phénomène eurosceptique" sur la durée, en tant que discours ou positionnement idéologique plutôt que comme un comportement parlementaire ou une dynamique des factions dans le cas du Parti conservateur. Des études de cas portant sur les dirigeants du parti conservateur – et notamment Enoch Powell – ainsi que sur les formations de la droite nationaliste radicale (*Referendum Party*, *British National Party*, *United Kingdom Independence Party*) complètent l'analyse, éclairant les différentes facettes de l'euroscepticisme.

Les enjeux économiques liés à la construction européenne sont abordés dans une troisième partie.

Dans sa contribution Nicholas Sowels décrit les relations économiques entre le Royaume-Uni et la CEE puis l'UE comme une succession de montagnes russes. Caractérisées dès le début par les controverses autour de la contribution britannique au budget communautaire, la préférence britannique pour le libre-échange et une hostilité de principe à l'égard des politiques subventionnées – au premier rang desquelles la politique agricole commune (PAC) – ces relations connurent un point haut avec la signature de l'Acte unique européen, finalisant la libre circulation des biens et des marchandises à l'intérieur du grand marché lancé en 1957, avant de se dégrader rapidement autour des projets d'intégration économique et politique et d'union monétaire (UEM) au tournant des années 1990. Si ce dernier enjeu joua un rôle significatif dans la chute de Margaret Thatcher, la sortie peu glorieuse de la livre sterling du mécanisme de taux de change européen (ERM) en 1992 contribua pour sa part à la

perte de crédibilité du gouvernement de John Major, et à la montée de l'euroscpticisme dans les rangs du Parti conservateur. Dans la décennie conduisant au référendum de 2016, la grave crise financière de 2007-2009, les élargissements successifs de l'UE – constamment privilégiés par les dirigeants britanniques au détriment de l'approfondissement de l'intégration – et le soutien britannique à une politique d'immigration volontariste – notamment en provenance des pays de l'Europe de l'Est – constituèrent aussi des facteurs de tensions importants, contribuant *in fine* au succès des *Brexiters*.

La construction monétaire, thème de la contribution de Carine Berbéri, a historiquement constitué un point de friction majeur entre les dirigeants européens et les gouvernements et l'opinion britanniques. Si le Royaume-Uni a accepté *volens nolens* de participer aux premiers projets monétaires européens ("Serpent", puis "Système" monétaire européen), le basculement de l'Union européenne vers l'intégration monétaire et la création de l'euro ont suscité de nombreux débats et polémiques et ont durablement marqué les gouvernements Thatcher, Major et Blair. Si l'adoption de l'euro a un temps été envisagée de manière conditionnelle par le tandem Blair-Brown au début des années 2000, la crise de la zone euro a par la suite clos le débat, tandis que se confirmait l'attachement de l'opinion britannique à la livre sterling, brandi par les eurosceptiques – et notamment par le *UKIP* – comme le symbole d'une identité et d'une fierté britanniques indissolubles dans la construction européenne.

Dans la troisième partie de l'ouvrage sont abordés certains enjeux juridiques et constitutionnels qui ont jalonné le parcours du Royaume-Uni au sein de l'Europe.

Dans sa contribution, Aurélien Antoine souligne l'ambivalence des rapports juridiques entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les tensions existantes dans les rapports entre les deux parties sont apparues dès le processus juridique d'adhésion des Britanniques à la CEE et le premier référendum sur l'adhésion, et se sont traduites par la suite par des concessions favorables à l'émergence d'un statut juridique à part au sein de l'Europe au bénéfice du Royaume-Uni. Le choix des Britanniques de sortir de l'UE, en dépit de ce traitement particulier, a également impliqué des contraintes juridiques inédites pour les deux parties. La conclusion d'un accord de retrait durant l'automne 2019 a par la suite sécurisé les

situations juridiques nées avant le Brexit et encadré la transition vers la sortie définitive. Finalement l'accord de commerce et de coopération, conclu un peu plus d'un an plus tard, constitue un aboutissement, mais aussi un point de départ pour construire une nouvelle relation entre le Royaume-Uni et ses partenaires européens.

L'ambiguïté du Royaume-Uni dans son rapport à la construction européenne est également au centre de la problématique de l'article d'Anne Cousson, qui s'intéresse à la question des droits humains. Dès 1949 le Royaume-Uni a été un acteur majeur de la création du Conseil de l'Europe, centré sur la défense des droits humains et de la démocratie, puis un partenaire actif lors des négociations menant à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Cependant l'intégration du Royaume-Uni dans la CEE a aussi impliqué ce dernier – beaucoup plus tardivement – dans une autre relation visant à la construction d'un espace européen des droits humains. Ainsi s'est développée une intrication complexe entre deux ordres juridiques supranationaux et la politique britannique, comme sur l'égalité dans le domaine du travail dans les années 70. Si ces échanges ont permis à la question des droits humains d'être source de relativement peu de conflits dans la première décennie de l'adhésion britannique, des tensions sont apparues dans les années 1980, les décisions de la CEDH dans les domaines de la surveillance et de la répression policière étant vivement critiquées par Londres, dans le contexte du conflit en Irlande du Nord. Ces difficultés ne menaient pas, cependant, à la contestation des institutions de défense des droits humains de la CEE, les domaines d'action des cours restant bien séparés. À partir de la fin des années 1990 cependant avec l'inscription explicite des droits humains au cœur des traités de l'UE, la confusion entre les deux cours supranationales n'a cessé d'augmenter, tandis que progressait la stigmatisation, voire le rejet, de la CEDH par une partie des acteurs britanniques, dans un climat politique de plus en plus marqué par les enjeux sécuritaire et migratoire. Au final l'intrication politique des deux systèmes, initialement bien séparés, a donc contribué à une politisation du sujet de la protection européenne des droits humains.

La question du droit des femmes est ensuite abordée dans la contribution de Véronique Molinari, qui étudie l'impact de la construction européenne sur l'évolution des droits des femmes et des politiques d'égalité des sexes au Royaume-Uni, de la première demande d'adhésion dans les années 1960 jusqu'à la sortie effective de l'Union européenne. Il est

démontré que d'une façon générale l'Europe a agi comme un puissant moteur de modernisation juridique et sociale pour les citoyennes britanniques, en amont de l'adhésion, en 1973, puis durant les décennies suivantes, grâce à la jurisprudence de la Cour de justice européenne (CJCE) et la promotion du *gender mainstreaming* par l'UE, qui ont offert aux féministes britanniques un moyen de contourner les résistances minimalistes des gouvernements conservateurs successifs. À cet égard les deux référendums sur l'Europe apparaissent comme des moments charnières : en 1975, les dynamiques électorales se focalisèrent sur « le vote des ménagères », abordé sous un angle purement domestique alors même que l'intégration européenne, via l'article 119 du traité de Rome et la directive sur l'égalité salariale contraint le législateur britannique à transcender les limites de l'*Equal Pay Act* de 1970 ; en 2016, au-delà des enjeux macroéconomiques, le vote en faveur du *Leave* a suscité une mobilisation féministe importante pour dénoncer le risque d'un recul social concomitant au retrait de l'UE et à la disparition du « plancher » juridique protecteur que celle-ci procurait.

Le référendum de juin 2016 a aussi donné lieu à des débats juridiques et institutionnels enflammés, liés à l'interprétation du résultat dans le cadre du régime politique britannique, dominé par la suprématie du Parlement de Westminster. Dans sa contribution, Timothy Whitton analyse le conflit, généré par la victoire inattendue des « Leavers », entre la souveraineté du peuple exprimée dans le cadre d'un référendum – *a priori* à caractère consultatif – et celle du parlement, en principe juge ultime de l'évolution de la loi et par ailleurs majoritairement dominé par les partisans du « Remain ». Le conflit entre les deux types de souveraineté à l'occasion du Brexit a donné lieu au Royaume-Uni à une période de confusion et de grande instabilité politique, prolongeant la campagne référendaire et le débat sur l'Europe, l'organisation d'un deuxième référendum étant même sur la table. L'article évoque les outils institutionnels susceptibles d'éviter la « collision » entre les deux souverainetés, et resitue la consultation de 2016 dans l'histoire de la pratique référendaire britannique, arguant que le référendum du Brexit, résultat d'un pari très risqué du Premier ministre David Cameron, recelait dès le début suffisamment de contradictions, d'imprécisions et d'incertitudes pour battre en brèche l'idée selon laquelle la question du maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne pouvait être tranchée par le biais d'une simple question.

Les projets d'intégration européenne ont suscité des dynamiques territoriales bien différenciées dans la périphérie britannique, thème de cette quatrième partie.

Ainsi par exemple l'Écosse, modérément europhile lors du premier référendum de 1973, s'est révélée la nation britannique la plus nettement pro-européenne lors du deuxième référendum de 2016. Dans sa contribution, Juliette Ringeisen-Biardeaud montre comment la construction européenne a constitué pour l'Écosse un cadre d'opportunité politique, en même temps qu'un levier pour redéfinir sa place au sein du Royaume-Uni. L'apport de l'aide régionale en direction des zones défavorisées a contribué à rendre visible les institutions européennes, tandis que la reconfiguration des échelles de gouvernance induite par l'appartenance à l'UE participait au contournement du cadre institutionnel britannique. Parallèlement, la montée en puissance des revendications autonomistes s'est inscrite clairement dans l'environnement européen, tandis que ce dernier était instrumentalisé par le mouvement pro-indépendance. À partir des années 2000, la dévolution institutionnelle a permis à l'Écosse de se promouvoir à l'échelle européenne comme une sorte de super euro-région, puis, sous la direction du *Scottish National Party*, comme un État européen en devenir susceptible de rejoindre l'UE.

La relation de l'Irlande du nord à la construction européenne présente un autre cas d'étude bien spécifique et particulièrement complexe. Élodie Gallet analyse la situation unique de la « province », en proie à une guerre civile pendant les deux premières décennies correspondant à l'adhésion britannique, et dont les accords de paix de 1998, mettant un terme au conflit et impliquant deux membres de l'UE – le Royaume-Uni et la République d'Irlande – furent encadrés par l'Union européenne, garante par la suite du *Good Friday Agreement*. Par ailleurs, lors du référendum de 2016, l'Irlande du nord manifesta clairement son ancrage européen, la sociologie électorale montrant qu'au-delà des clivages communautaires, la proximité avec la frontière du sud jouait un rôle majeur dans le vote "Remain". Cette question de la frontière entre les deux Irlandes, totalement absente des débats lors de la campagne référendaire de 2016 et largement sous-estimée par les partisans du Brexit, constitue aujourd'hui une source de tiraillements dans les débats politiques britannique et irlandais, contribuant en Irlande du nord à fragiliser le camp unioniste et à encourager les perspectives de réunification des deux Irlandes à moyen terme.

Le cas du pays de Galles est encore différent. Dans sa contribution, Stéphanie Bory s'intéresse au référendum de juin 2016, qui vit les électeurs gallois s'aligner sur ceux de l'Angleterre pour voter à 52,5 % en faveur du Brexit, une attitude surprenante aux yeux de nombreux observateurs dans la mesure où la nation galloise, une des régions les plus pauvres de l'UE, était aussi l'une des principales bénéficiaires des fonds structurels européens et des aides accordées dans le cadre de la Politique agricole commune. Pour expliquer ce paradoxe, l'article analyse la sociologie électorale du vote gallois à l'occasion du référendum, ainsi que les raisons permettant de comprendre cet apparent euroscepticisme, mettant en avant l'atonie de la campagne référendaire, la quasi-absence des médias gallois, le manque d'intérêt de la classe politique locale, ainsi que des facteurs structurels de type socio-économique – le fort taux de pauvreté, que les aides européennes n'avaient pas réussi à endiguer – ou politique – l'impact considéré comme limité des institutions galloises sur les conditions de vie des classes populaires. Dans sa dernière partie, l'article s'interroge sur les conséquences économiques, juridiques et politiques pour le pays de Galles de la sortie de l'UE, mettant en évidence les profondes dissensions apparues entre le gouvernement central et les administrations dévolues lors des négociations post-référendum, et qui remirent en question le cadre même de la dévolution.

En conclusion, Philippe Rycroft s'interroge sur l'impact du Brexit sur l'Union britannique. Si le référendum de 2016 a mis en lumière des fractures éducatives, territoriales ou générationnelles au sein de l'électorat britannique, il a aussi exprimé une forme de nationalisme anglais et révélé des divergences certaines entre les quatre nations dans leurs relations à l'Europe, l'Écosse et l'Irlande du nord manifestant clairement leur ancrage européen contrairement à l'Angleterre et au pays de Galles. La période de négociations suivant le vote a vu la place centrale occupée par la question de la frontière nord-irlandaise et la relance du débat sur l'indépendance écossaise, tandis que les trois gouvernements périphériques revendiquaient en vain un traitement spécifique par le gouvernement londonien – comme l'idée de rester dans le marché Unique – et exprimaient leurs craintes de voir le Brexit donner lieu à une recentralisation de l'État britannique et à une remise en question de la dévolution. En mettant un terme à des arrangements institutionnels impliquant les nations périphériques et qui constituaient

un cadre opérationnel satisfaisant pour elles lorsque le Royaume-Uni était dans l'UE, le Brexit a contribué à fragiliser le fonctionnement de l'Union britannique. Par ailleurs le vote du Brexit a illustré comment l'enjeu européen interagissait chez les électeurs avec la perception de ce que signifie être britannique et être anglais/écossais/gallois/nord-irlandais, révélant des positionnements divergents, voire antagonistes, au sein de la société et de l'État multinational. Dix ans après le référendum de 2016, si le Brexit n'a pas remis en question l'intégrité territoriale du Royaume-Uni, il a accentué les forces centrifuges qui la minent en exacerbant les interrogations et les tensions autour de l'identité britannique.

Introduction

Edward Heath et l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne : aux origines des déchirements futurs

Laëtitia Langlois

*« We in the United Kingdom have got an enormous responsibility.
Our place is in Europe. Our policy must be European. »*

Edward Heath¹

Lorsqu'il signe le traité d'accession à la Communauté économique européenne à Bruxelles le 22 janvier 1972, Edward Heath concrétise l'aboutissement d'un engagement ancien en faveur de l'intégration européenne. Premier ministre conservateur depuis juin 1970 et en proie à de nombreuses difficultés sur le plan intérieur, la signature du traité vient couronner des années d'efforts et de travail pour lier le destin de son pays à celui des pays du continent européen. Il s'agit non seulement d'un exploit diplomatique majeur après deux tentatives infructueuses, mais aussi d'une victoire personnelle pour cet Européen convaincu et d'un succès politique obtenu en dépit des profondes divisions qui traversent aussi bien le Parti conservateur que le Parti travailliste sur la question européenne. Le 1^{er} janvier 1973, après des années d'atermoiements et d'échecs, le pays devient enfin membre de la CEE.

1. Edward Heath, « European Unity over the Next Ten Years: from Community to Union », *International Affairs*, Vol. 64, N° 2, 1988, p. 207.

Le moment est historique mais il est loin d'apaiser les divisions politiques et de faire consensus dans l'opinion publique. L'entrée dans l'Europe marque bien au contraire le début d'une nouvelle ère marquée par de nombreuses polémiques et de profondes insatisfactions autour des termes et du coût économique de l'adhésion, de la souveraineté nationale, de la place du Royaume-Uni dans le monde créant ainsi dès l'origine les conditions propices aux déchirements futurs. L'accession à la CEE doit en réalité se lire à la fois comme un aboutissement et comme le point de départ de nouveaux conflits. La victoire d'Edward Heath en ce 22 janvier 1972 est donc toute relative. S'il a réussi là où Harold Macmillan et Harold Wilson avaient essuyé des revers, il a cependant échoué à entraîner la nation tout entière derrière le projet européen et à construire une unité durable et solide autour de l'intégration européenne. Les ambitions et convictions européennes d'un homme – aussi sincères et profondes soient-elles – ne suffisent pas à effacer des années de méfiance et de scepticisme à l'égard d'un continent encore associé aux traumatismes des deux grandes guerres mondiales. Elles ne suffisent pas non plus à développer des sentiments d'attachement et d'identification parmi la population. Heath conçoit l'intégration européenne comme le destin naturel du Royaume-Uni, alors qu'une partie importante de la population continue de percevoir l'adhésion à l'Europe comme une rupture majeure avec l'identité et l'histoire du pays. C'est sur ce malentendu fondamental que repose l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE le 1^{er} janvier 1973.

Pour comprendre les fragilités qui accompagnent dès l'origine l'adhésion britannique à la CEE, il conviendra d'abord de revenir sur la singularité d'Edward Heath, dont les convictions européennes tranchent avec celles d'une large partie de la classe politique britannique. Il s'agira ensuite d'analyser les négociations d'adhésion elles-mêmes, exercice particulièrement délicat où la volonté d'afficher un réel engagement européen doit s'accompagner d'une défense des intérêts nationaux. Enfin, l'étude des débats et des votes parlementaires permettra de se pencher sur les divisions politiques suscitées par l'entrée dans la Communauté économique européenne.

Edward Heath : une passion européenne

Edward Heath développe dès son plus jeune âge une relation unique et étroite avec le continent européen. Enfant, il peut apercevoir les côtes françaises depuis son village de Broadstairs lorsque le temps le permet et ressent une proximité immédiate avec le continent. Fêré de musique classique, Heath voit dans l'Europe le berceau des grands compositeurs allemands, français, italiens et l'épicentre d'un héritage culturel et artistique qu'il admire profondément. Ses deux premiers voyages en Europe, tout d'abord en Allemagne en 1936 puis en Espagne en 1938, le marquent durablement car il y observe, d'une part, l'oppression du régime nazi et, d'autre part, les déchirements de la guerre civile espagnole qui oppose les Républicains aux nationalistes du Général Franco². Bien avant qu'elle ne constitue l'essence de son combat politique, l'Europe occupe donc une place centrale dans la construction identitaire, intellectuelle et affective d'Edward Heath à travers la proximité géographique, l'attachement à une culture européenne et des expériences personnelles marquantes. Mais c'est véritablement la Seconde Guerre mondiale qui représente un tournant majeur dans le parcours et la pensée politique d'Edward Heath³.

Lorsque la guerre éclate en septembre 1939, il est depuis longtemps convaincu de la menace que fait peser Hitler sur l'Europe tout entière et de l'inévitabilité d'un nouveau conflit. Heath s'inscrit en rupture avec la doxa de l'époque dominée par les volontés d'apaisement et de conciliation du Premier ministre conservateur – Neville Chamberlain – à l'égard d'Hitler. Heath, lui, s'est très tôt rangé derrière Winston Churchill qui, dans les années 30, est une voix isolée et marginale en raison de ses multiples mises en garde contre les velléités expansionnistes du régime nazi. Churchill est le héros de Heath, l'homme qui avait raison avant les autres et n'a pas failli dans sa détermination malgré la marginalisation ; l'homme qui a résisté pour sauver l'Europe de la tyrannie et défendre la démocratie et la liberté. La victoire des Alliés en 1945 sauve l'Europe d'un destin funeste et Churchill est unanimement reconnu comme l'un des principaux artisans de cette victoire. Auréolé de son statut de

2. Pour plus d'informations sur la jeunesse de Heath et sa relation précoce à l'Europe, voir John Campbell, *Edward Heath, A Biography*, London, Pimlico, 1993 et Philip Ziegler, *Edward Heath, The Authorized Biography*, London, Harper Press, 2010.

3. Voir Edward Heath, *The Course of My Life, My Autobiography*, London, Hodder & Stoughton, 1998.

grand résistant à l'Allemagne nazie, le Royaume-Uni jouit d'un statut unique en Europe qui nourrit un sentiment d'exceptionnalisme parmi les classes dirigeantes et la population britannique. Ce sentiment va dicter les décisions des différents leaders britanniques de l'après-guerre en matière de politique étrangère qui, à l'instar de Churchill, considèrent le pays comme une puissance internationale majeure et seule capable de se tenir à l'intersection de trois cercles d'influence, le Commonwealth, les pays du monde anglophone et plus particulièrement les États-Unis, et, enfin, une Europe unie.

Deux ans plus tôt à Zurich, Churchill avait évoqué les « États-Unis d'Europe » pour encourager les anciens rivaux à s'unir pour éviter le retour de la guerre sur le continent européen et avait martelé les mêmes arguments lors du Congrès de la Haye en 1949. Son discours très engagé en faveur d'une union des pays du continent européen ne pouvait que séduire Heath. Lui qui avait passé deux années dans une Europe en ruines, ravagée par la guerre et la barbarie, était revenu avec des convictions et des valeurs qui allaient devenir quelques années plus tard l'essence de son combat politique : la paix, la démocratie et la liberté de l'Europe ne pouvaient être garanties que par une union des pays anciennement rivaux. En cela, il rejoint parfaitement son mentor politique.

Une différence majeure cependant le distingue de Churchill : pour Heath, le Royaume-Uni ne doit pas simplement tenir le rôle d'un soutien qui se tient à distance, son pays doit s'engager pleinement et activement dans une union avec les pays du continent européen. Cette divergence est fondamentale. Là où Churchill concevait l'unité européenne comme un projet nécessaire pour le continent mais dont le Royaume-Uni devait rester éloigné, Heath refuse précisément cette distinction. Pour lui, l'identité britannique est européenne et indissociable de l'Europe là où ses compatriotes envisageaient davantage le Royaume-Uni comme une nation dont l'héritage impérial et la « relation spéciale » avec les États-Unis constituaient non seulement le socle de son identité mais aussi les principes fondateurs de sa puissance internationale. C'est en cela que toute la singularité de Heath se révèle mais aussi que la distance avec ses compatriotes et collègues se creuse. Heath considère que le Royaume-Uni doit abandonner ses vieux réflexes impérialistes et se détacher de sa « relation spéciale » avec les États-Unis qu'il juge très fortement déséquilibrée⁴. Il porte en outre un regard lucide sur le nouveau statut

4. Edward Heath, *Old World, New Horizons. Britain, Europe, and the Atlantic Alliance*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

de son pays aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. La guerre a bousculé les équilibres mondiaux et a fait émerger un nouvel ordre qui selon lui doivent obliger le Royaume-Uni à redéfinir sa place dans le monde, son statut et ses liens internationaux. La puissance britannique n'est plus ce qu'elle était et le Royaume-Uni doit s'affranchir de ses sentiments de nostalgie afin de s'engager dans l'avenir et trouver les ressorts de sa prospérité future⁵. Pour Heath, l'intégration européenne n'est pas seulement un idéal politique ou moral ; elle constitue également la réponse la plus adaptée aux nouvelles réalités économiques et géopolitiques du Royaume-Uni.

Quand, en 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, présente son plan qui vise la mise en commun des productions de charbon et d'acier entre pays européens, au premier rang desquels la France et l'Allemagne, le gouvernement travailliste de Clement Attlee refuse de prendre part aux discussions. Un consensus règne alors dans la classe politique autour de l'idée que le Royaume-Uni doit être un observateur encourageant et bienveillant mais distant. Edward Heath, alors fraîchement élu député de la circonscription de Bexley quelques mois plus tôt, est à contre-courant de l'idée dominante qui prévaut à cette époque et voit au contraire dans ce plan ambitieux et novateur une formidable opportunité pour le Royaume-Uni. C'est ce qu'il déclare lors de son tout premier discours à la Chambre des Communes le 26 juin 1950 :

After the First World War we all thought it would be extremely easy to secure peace and prosperity in Europe. After the Second World War we all realised that it was going to be extremely difficult to make a plan of this kind succeed. What I think worries many of us on this side of the House is that, even of the arguments [of the Government] put forward are correct, we do not feel that behind those arguments is really the will to succeed, and it is that will which we most want to see. It was said long ago in this House that magnanimity in politics is not seldom the truest wisdom. I appeal tonight to the Government to follow that dictum and to go into the Schuman Plan to develop Europe and to co-ordinate it in the way suggested⁶.

5. Dans un discours prononcé le 8 décembre 1965, Heath déclarait « There is no future for Britain in looking wistfully back to her splendour in the Nineteenth Century—or even back to 1940 ». Voir Laëtitia Langlois, *Edward Heath et la tradition conservatrice : héritier ou modernisateur ?*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2-Jean Jaurès, 2010, p. 190.
6. *Hansard*, 476/1959-1964, 26 juin 1950. <https://api.parliament.uk/historic-hansard/commons/1950/jun/26/schuman-plan>, consulté le 13 juin 2026.

Le choix de Heath de consacrer son premier discours de député à l'Europe est un choix courageux et risqué à une époque où celle-ci suscite tant de sentiments conflictuels et hostiles. Cette position fait alors de Heath une figure singulière au sein de la classe politique britannique. Durant les années 1950 et une grande partie des années 1960, son engagement européen apparaît souvent en décalage avec les instincts premiers de la classe politique britannique, encore largement structurée autour des liens avec les pays du Commonwealth et autour de la « relation spéciale » avec les États-Unis. Cette marginalité souligne la singularité de Heath mais aussi son relatif isolement sur la scène politique. Car dans sa volonté d'unir le Royaume-Uni à l'Europe, il ne propose pas simplement un nouveau projet. Il propose en réalité une redéfinition profonde de l'identité du pays et de ses liens historiques avec le Commonwealth et les États-Unis. Son projet, sa vision, son ambition dépassent le simple cadre de la politique étrangère : c'est le récit national britannique et la place que le Royaume-Uni entend occuper sur la scène internationale qui se voient profondément remis en question.

Les années 60 voient une partie du rêve de Heath se réaliser : le Royaume-Uni cesse d'être dans une position d'observateur distant et réticent pour enfin s'engager dans la voie de l'Europe au travers d'un premier dépôt de candidature en 1961 sous Harold Macmillan puis un deuxième en 1967 sous Harold Wilson. Ces deux tentatives se soldent par des échecs, le Général de Gaulle imposant par deux fois son veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE. Les espoirs renaissent lorsque le président français quitte le pouvoir en 1969 et est remplacé à la tête de l'État français par Georges Pompidou qui ne nourrit pas vis-à-vis des Britanniques la même méfiance que son prédécesseur et envisage bien plus favorablement l'entrée du Royaume-Uni dans la communauté européenne. Un an après l'arrivée de Pompidou au pouvoir, le Parti conservateur remporte les élections législatives au Royaume-Uni et Edward Heath devient le nouveau Premier ministre britannique. Pour la première fois en vingt ans, les circonstances politiques en France comme au Royaume-Uni semblent alignées pour que les ambitions de Heath deviennent une réalité.

Les négociations de 1970-1971 : le difficile équilibre entre engagement européen et intérêts nationaux

Lorsqu'Edward Heath arrive à Downing Street en juin 1970, jamais Premier ministre avant lui n'avait été aussi ardemment et passionnément en faveur de l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe. Pourtant, la question de l'Europe a été très peu traitée lors de la campagne et n'apparaît qu'à la toute fin du manifeste conservateur. Le manifeste adopte d'ailleurs un ton prudent indiquant que « our sole commitment is to negotiate; no more, no less⁷ » et qu'il y a « a price we would not be prepared to pay⁸ ». Personne ne peut douter cependant que Heath va faire de l'adhésion au Marché commun sa priorité absolue et à peine douze jours après son arrivée au pouvoir la candidature est déposée. Le destin européen du Royaume-Uni est pour lui une conviction, une ambition, un idéal. Il apparaît aussi comme une nécessité et une évidence en ce début de décennie 70 : la CEE est devenue le premier partenaire commercial du Royaume-Uni et avec ses 170 millions d'habitants, les Six représentent un marché prometteur pour les entreprises britanniques. En outre, le fossé entre les économies des pays membres et l'économie du Royaume-Uni s'est considérablement creusé accentuant encore un peu plus l'effet de décrochage et de déclin. Alors que l'économie britannique est moribonde, ses voisins européens connaissent depuis quelques années déjà des croissances exceptionnelles. Qu'il s'agisse des « Trente Glorieuses » en France, du « Wirtschaftswunder » en Allemagne ou du « miracolo economico italiano », l'essor des Six est spectaculaire et leur succès est incontestable. Preuve que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) a tenu toutes ses promesses, les Six ont signé en 1957 le traité de Rome afin de renforcer leur coopération économique et d'accroître le processus d'intégration au travers de la création de la Communauté économique européenne et de l'instauration d'un marché commun. Si l'ambition européenne de Heath repose principalement sur un socle de valeurs forgé aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale – la paix, la démocratie, la liberté des peuples – il n'en ignore pas moins les avantages concrets en termes de croissance économique et de compétitivité

7. Stephen Wall, *Reluctant European. Britain and the European Union from 1945 to Brexit*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 93.

8. *Ibid.*

industrielle que représente un tel marché pour son pays. Chez Heath, idéal et pragmatisme se mêlent pour porter un projet européen fort et convaincant.

Du côté des Six aussi il y a un vrai intérêt à faire entrer le Royaume-Uni dans leur communauté. Après une série de crises qui ont sérieusement mis à mal la dynamique communautaire, l'Europe cherche un nouveau souffle. Le sommet de La Haye qui s'est tenu les 1^{er} et 2 décembre 1969 avait précisément pour but de relancer la construction européenne. L'élargissement au Royaume-Uni est alors vu comme l'un des ressorts de cette relance. Ainsi, quand Heath débute les négociations en juillet 1970 pour la troisième tentative d'adhésion, toutes les conditions semblent réunies pour espérer une issue positive. Par ailleurs, il aborde ces négociations avec l'expérience et le souvenir de celles qu'il a menées entre 1961 et 1963⁹. Il sait les erreurs à ne pas commettre, les écueils à éviter, et les preuves à apporter aux Français sur la sincérité de la démarche britannique. Il ne faudrait pas cependant conclure trop hâtivement que Heath était prêt à tout concéder, tout accepter pour entrer dans la Communauté européenne et contrairement à l'argument avancé par son biographe, John Campbell, Heath n'était pas prêt à entrer « at almost any price¹⁰ ». Si tel avait été le cas, les négociations entre Londres et Bruxelles n'auraient pas été si difficiles et âpres.

Dès le dépôt de candidature le 30 juin 1970, le ton est donné : le Royaume-Uni demande à bénéficier d'une période de transition avant d'ouvrir pleinement ses marchés aux autres États membres, réclame des dispositions spéciales pour les échanges avec le Commonwealth et exprime des inquiétudes quant à sa contribution financière probable¹¹. Ces différents éléments constituent les principaux points d'achoppement des négociations auquel viendra s'ajouter également la question des zones de pêche, question qui restera hautement délicate tout au long

9. Lorsque Harold Macmillan avait déposé le dossier de candidature du Royaume-Uni à l'Europe en 1961, il avait nommé Edward Heath chef des négociations avec Bruxelles.

10. J. Campbell, *op. cit.*, p. 336.

11. John W. Young, « The Heath government and British entry into the European Community », in Stuart Ball et Anthony Seldon (eds.), *The Heath Government 1970-74*, London and New York, Longman, 1996, p. 267.

de la relation entre le Royaume-Uni et l'Europe tant elle touche à la fois aux intérêts économiques du pays et à sa souveraineté nationale¹². Tout le défi lors de ces négociations réside dans la capacité à trouver un juste équilibre entre acceptation des acquis communautaires d'un côté et défense des intérêts nationaux, voire extranationaux dans le cas du Commonwealth, de l'autre. Heath accepte le principe de l'adhésion sans remettre en cause les fondements de la Communauté, mais il cherche à en aménager les modalités afin de limiter les coûts économiques, politiques et diplomatiques. Or, pour entrer dans la CEE, le Royaume-Uni doit d'emblée accepter les acquis communautaires préalablement établis par les Six et doit ainsi abandonner le statut préférentiel accordé aux pays du Commonwealth au profit du système douanier européen. Le Royaume-Uni doit aussi accepter la Politique agricole commune (PAC) qui implique une contribution budgétaire importante de la part des Britanniques craignant de donner beaucoup et recevoir peu en raison d'un secteur agricole bien moins développé que celui de la France. Les estimations du coût d'entrée se situent entre 550 et 750 millions de livres, un coût colossal qui « might force the government to deflate the economy to restore the balance of payments¹³ ». Ces acquis communautaires menacent donc de peser lourd sur l'économie britannique mais menacent aussi d'entraîner une hausse considérable du coût de la vie. Depuis 1932, grâce aux accords d'Ottawa, un système de « préférence impériale » au sein des pays du Commonwealth permet des échanges commerciaux avec des droits de douane préférentiels voire nuls quand il s'agit des denrées alimentaires. Il instaure également un système de quota qui permet aux pays du Commonwealth d'avoir un accès privilégié au marché britannique. La « préférence impériale » est cependant incompatible avec le fonctionnement du Marché commun qui dispose d'un tarif douanier commun pour ses exportations. L'entrée dans l'Europe menace de fait ce système commercial fort avantageux pour les ménages britanniques et pour les économies du Commonwealth.

12. Bien que les Six aient déjà adopté une politique de la pêche fondée sur l'accès aux eaux des États membres, Heath réussit à négocier un compromis afin de réduire l'impact de l'adhésion sur les pêcheurs britanniques. Ainsi, Heath obtint que jusqu'au 31 décembre 1982, le Royaume-Uni bénéficie de droits exclusifs de pêche le long d'une zone côtière de six mille nautiques. Pour plus d'informations sur les négociations autour des zones de pêche, voir Stephen Wall, *The Official History of Britain and the European Community. From Rejection to Referendum, 1963-1975*, London and New York, Routledge, 2013, pp. 422-425. Voir aussi S. Wall, *op. cit.*, pp. 94-95.

13. *Ibid.*, p. 267. Voir aussi Christopher Lord, *British Entry to the European Community under the Heath Government of 1970-74*, Dartmouth, Hants, 1993, pp. 63-64, 88.

Dans un contexte britannique déjà marqué par les difficultés économiques et une forte inflation, ces perspectives nourrissent de sérieuses inquiétudes et de vives critiques. Les opposants à l'adhésion dénoncent régulièrement le risque de voir les ménages britanniques perdre considérablement en pouvoir d'achat pour supporter le coût d'une adhésion déraisonnablement élevée. Si le gouvernement Heath s'efforce de minimiser ces inquiétudes en soulignant les bénéfices économiques à long terme de l'accès au Marché commun, la question des prix devient progressivement l'un des thèmes centraux du débat sur l'Europe. L'autre difficulté majeure pour Heath concerne l'aile la plus impérialiste du parti, réunie au sein du *Monday Club*, qui craint de voir les intérêts du Commonwealth, en particulier de la Nouvelle-Zélande dont l'immense partie des exportations agricoles est destinée au Royaume-Uni, sacrifiés. Heath sait que sur cette question-là, encore plus que sur toutes les autres peut-être, il doit se battre pour obtenir le meilleur accord possible. L'aile impérialiste est puissante au sein du Parti conservateur et s'il ne peut pas obtenir son soutien lors du vote au Parlement, il doit au moins s'assurer de sa non-obstruction¹⁴.

Après des mois de discussions, les négociations s'enlisent et les tensions entre Français et Britanniques s'accumulent. Afin de débloquer la situation, il est proposé qu'un sommet bilatéral entre Georges Pompidou et Edward Heath se tienne à Paris les 20 et 21 mai 1971. Les enjeux sont immenses et Heath le sait bien : du succès ou de l'échec de ce sommet dépend l'avenir européen de son pays. Pompidou veut des garanties sur la sincérité de la démarche britannique et les archives révèlent que l'une des premières questions posées à Heath concerne la capacité du Royaume-Uni à procéder à « a historic change in the attitude of Britain¹⁵ » et à faire un « fundamental choice¹⁶ » en faveur de l'Europe. De tous les Premiers ministres britanniques avant lui, Heath est le mieux placé pour convaincre Pompidou de la motivation et de l'enthousiasme qui sous-tendent la demande d'adhésion. Les convictions européennes de Heath

14. S. Wall, *op. cit.*, p. 103-104. Stephen Wall précise que « On both sides of the House and in the country at large, affection for New Zealand was strong. New Zealanders had shed their blood in battle for the 'old country' and had send vital food supplies during the lean post-war years ».

15. *National Archives*, PREM 15/372 : session 1, 20 mai 1971. 710520 Pompidou-Heath Summit (Session 1 1000-1255).pdf, consulté le 16 juin 2026.

16. *Ibid.*

sont connues depuis bien longtemps au sommet de l'État français, il est donc aisé pour Heath de rassurer Pompidou sur ce point. Autre révélation des archives : les discussions entre les deux hommes portent longuement sur le statut particulier de la livre sterling – monnaie de réserve mondiale – qui entre en conflit avec le principe d'égalité entre les monnaies sur lequel repose le fonctionnement de la CEE. Dans la perspective du projet d'Union européenne monétaire (UEM), l'harmonisation entre les différentes monnaies européennes est essentielle et par conséquent Heath doit accepter d'abandonner le statut de monnaie de réserve mondiale de la livre sterling¹⁷. Non seulement il accepte déclarant à Pompidou que « Nor is the maintenance of Sterling's international role a matter of national prestige¹⁸ » mais il consent aussi à la demande française de réduire dès 1973 les avoirs en livres sterling détenus à l'étranger de 100 millions de livres.

Sur la monnaie, les concessions de Heath sont considérables et témoignent de son approche communautaire, approche qui ne peut que séduire le président français. Cependant, on peut aussi voir dans ces concessions et cette approche ultra-communautaire de Heath les origines d'un malentendu qui allaient mener aux déchirements futurs entre le Royaume-Uni et ses partenaires européens. Les concessions et convictions de Heath ont très certainement donné l'impression aux Français et aux autres membres que le Royaume-Uni avait fait sa révolution interne et s'était converti pleinement au projet communautaire. Heath a donné l'image d'un Royaume-Uni résolument engagé dans le processus européen, mais Heath n'était pas le Royaume-Uni et une grande partie de la population britannique ne partageait en rien l'enthousiasme européen de Heath. Ce hiatus entre les convictions d'un homme et les réticences d'un pays est essentiel pour comprendre les bases fragiles sur lesquelles reposait dès le départ l'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe.

Pour l'heure, les efforts de Heath sont couronnés de succès et dans sa conférence de presse Pompidou est sans équivoque sur l'issue positive de la candidature britannique. À la suite du sommet, les négociations

17. Voir Laëtitia Langlois, « Le Parti conservateur et l'adhésion à la Communauté européenne : coulisses d'un vote historique », in « Brexit ! », *Outre-Terre, Revue Européenne de Géopolitique*, vol. 4, n° 49, 2016, pp. 179-190.

18. *National Archives*, PREM 15/381: Sterling, juillet 1971.

se débloquent sur les différents points de tension. La Nouvelle-Zélande continuera d'exporter vers le Royaume-Uni 80 % de son beurre jusqu'en 1978 et 71 % de son fromage jusqu'en 1977¹⁹. Au sujet de la contribution britannique au budget européen, l'accord prévoit des dispositions particulières qui instaurent une période de transition de quatre ans pendant laquelle la contribution annuelle serait de 8,64 % en 1973 pour atteindre progressivement 18,92 % en 1977²⁰. Malgré ces garanties solides et ces incontestables succès, rien n'est gagné pour Heath. Une autre épreuve l'attend, celle de la bataille parlementaire, qui promet elle aussi d'être particulièrement rude.

Les votes au Parlement de 1971 et 1972 : la bataille politique

Le 7 juillet 1971, le gouvernement Heath publie le livre blanc *The United Kingdom and the European Communities* qui détaille l'ensemble des conditions d'adhésion du Royaume-Uni à la CEE. Ce texte est destiné non seulement au Parlement britannique mais aussi à la population afin de faire naître un intérêt jusque-là inexistant. Sondage après sondage, c'est le même scepticisme qui caractérise l'attitude des Britanniques face à l'imminence de l'entrée dans l'Europe. En 1970 et 1971, à la question « Êtes-vous favorable ou défavorable à ce que le gouvernement demande l'adhésion au Marché commun européen ? », entre 19 et 24 % des sondés s'exprime en faveur contre une moyenne de 50-55 % en défaveur²¹. En juillet 1971, à la question, « Pensez-vous que ce serait une bonne ou une mauvaise chose si le Royaume-Uni décidait d'adhérer au Marché commun européen, ou bien cela ne ferait aucune différence pour vous ? », 25 % des répondants déclarent que c'est une bonne chose, 35 % une mauvaise chose et 25 % que ça ne fera aucune différence²². L'opinion publique reste dans sa grande majorité circonspecte et frileuse vis-à-vis de la CEE. Il est donc décidé de lancer une vaste campagne d'information

19. S. Wall, *op. cit.*, 2013, p. 411-412.

20. S. Wall, *op. cit.*, 2020, p. 103.

21. GALLUP poll—*Report of British attitudes towards the common market 1957-1972*, London, The Gallup Poll, December 1972, p. 20. https://www.cvce.eu/en/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/7d8693aa-6ace-4abb-b0b6-cf04982ce9ef/Resources#7c14d2a4-513d-4397-82a0-02cbabb8b3b6_en&overlay, consulté le 13 juin 2026.

22. *Ibid.*

impliquant ministres et députés conservateurs chargés d'expliquer au sein même du Parlement et dans les différentes circonscriptions du pays les avantages et opportunités de l'entrée dans l'Europe. Mais au sein du Parti conservateur comme du Parti travailliste les divisions sont fortes sur la question européenne. Chaque parti contient en son sein des camps favorables à l'entrée et des camps farouchement opposés. Au Parti conservateur, Enoch Powell – qui avait été renvoyé du cabinet fantôme en 1968 à la suite de son célèbre discours des « Fleuves de sang » – est la figure emblématique de l'opposition au projet d'adhésion. Si au début, ses arguments sont principalement d'ordre économique car il craint – comme beaucoup – une augmentation vertigineuse des prix, ce sont surtout des arguments souverainistes et historiques qui constituent le cœur de son rejet comme cette citation le souligne :

[W]e are talking about economic and political union. We are posing a question about political entity, about nationhood—the thing for which men, if necessary, fight and, if necessary, die, and to preserve which men think no sacrifice too great. In respect of our nationhood, then, I say that we are not a part of the continent of Europe. The whole development and nature of our national identity and consciousness have been not merely separate from that of the countries of the Continent of Europe but actually antithetical; and, with the centuries, so far from growing together, our institutions and outlook have rather grown apart from those of our neighbours on the continent. In our history, both recent and earlier, the principal events which have placed their stamp upon our consciousness of who we are, were the very moments in which we have been alone, confronting a Europe which was lost or hostile. That is the picture, that is the folk memory, by which our nation has been formed²³.

L'abandon de souveraineté et donc d'une part d'identité nationale que représente l'adhésion est tout simplement inacceptable pour Powell. Selon lui, celle-ci va affaiblir les institutions britanniques au profit d'une gouvernance supranationale des affaires du pays. Les craintes de Powell font écho à celles exprimées quelques années plus tôt par Hugh Gaitskell, lorsqu'il était chef du Parti travailliste, qui voyait dans l'adhésion à la CEE « the end of a thousand years of history²⁴ » ou d'un autre leader

23. *Hansard*, 809/1376, 21 janvier 1971. https://api.parliament.uk/historic-hansard/commons/1971/jan/21/european-economic-community#column_1376, consulté le 13 juin 2016.

24. Speech by Hugh Gaitskell against UK membership of the Common Market (3 October 1962). https://www.cvce.eu/en/obj/speech_by_hugh_gaitskell_against_uk_membership_of_the_common_market_3_october_1962-en-05f2996b-000b-4576-8b42-8069033a16f9.

travailleuse, Tony Benn, qui considérait pour sa part qu'il s'agissait ni plus ni moins de « the end of Britain as a completely self-governing nation²⁵ ». Le discours souverainiste et eurosceptique irrigue donc tout aussi bien le camp conservateur que le camp travailleuse avec des arguments fort proches. Ces thèmes trouvent un fort écho dans la population britannique pour qui la tradition parlementaire séculaire est une source de grande fierté nationale. Céder une partie de cette souveraineté à des institutions lointaines et non-élues apparaît dès lors comme une remise en question fondamentale du système politique britannique et une forme d'abandon, voire de trahison, d'une part d'identité et d'histoire nationale. On le voit, qu'il s'agisse d'entrer dans l'Europe ou d'en sortir, les questions qui agitent le débat politique et public sont les mêmes et elles sont principalement des questions de souveraineté et d'identité, ce qui témoigne de la nature profondément problématique de l'appartenance britannique à l'Europe.

Quand les débats ouvrent au Parlement le 21 octobre 1971, nombreux sont les points de tension et de conflits autour du texte. Un échec est cependant inenvisageable pour Heath pour les raisons personnelles évoquées plus haut, mais aussi pour des questions de politique intérieure, tout son projet de redressement économique et industriel du Royaume-Uni reposant sur l'entrée du pays dans la CEE. Un premier débat se déroule du 21 au 28 octobre 1971 afin d'examiner les conditions d'adhésion négociées par le gouvernement. Le vote qui le conclut est un vote de principe uniquement mais sa portée symbolique est immense. Un échec signifierait la fin du processus d'adhésion, une victoire ouvrirait la voie à la signature du traité d'adhésion. Le vote s'avère être un triomphe pour Heath : avec 356 voix en faveur et 244 contre, soit une majorité de 112 voix, la victoire est nette et incontestable. Cette victoire doit beaucoup aux 69 dissidents travaillistes qui n'ont pas suivi les consignes de vote d'Harold Wilson et ont voté pour le texte. Pour cette aile travailleuse pro-européenne emmenée par le député Roy Jenkins, l'adhésion relève davantage de l'intérêt national que des clivages partisans, d'où sa décision de ne pas suivre la ligne officielle du parti. Dans le camp conservateur, ce

html?utm, consulté le 13 juin 2026.

25. Lettre de Tony Benn aux électeurs de sa circonscription à l'occasion du référendum sur l'Europe de 1975 publiée dans *The Spectator* et reproduite intégralement dans l'édition du 24 mai 2016, « Tony Benn on the 1975 referendum ». <https://spectator.com/article/tony-benn-on-the-1975-referendum/>, consulté le 12 juin 2026.

sont 39 députés qui votèrent contre le texte²⁶. Mais l'ampleur de la victoire ce jour-là ne doit pas cacher une réalité plus complexe et surtout plus fragmentée. La majorité transpartisane qui émerge lors de ce vote n'est pas le signe d'un consensus autour de l'adhésion. Elle est au contraire le signe de divisions profondes à l'intérieur des deux grands partis sur la question européenne, divisions qui deviendront un élément caractéristique de la vie politique britannique jusqu'au Brexit et même au-delà.

Cette réalité complexe et fragmentée se dessine plus nettement lors du vote du *European Communities Bill* en 1972. Si le texte d'octobre 1971 vise à un accord de principe sur les conditions d'entrée, le texte de 1972 concerne les modalités effectives d'adhésion d'un point de vue constitutionnel et juridique et en ce sens le vote revêt un caractère bien plus décisif et historique que le texte de 1971. En effet, le texte prévoit l'incorporation des traités communautaires dans le droit national britannique, la primauté du droit communautaire sur le Parlement britannique ainsi que la primauté du droit européen sur le droit britannique²⁷. Dans un pays où la souveraineté parlementaire est érigée en principe constitutionnel cardinal, il ne faut pas sous-estimer la révolution qu'un tel vote représente pour le Royaume-Uni. Il ne s'agit plus seulement de parler commerce et zones de pêche – aussi importants soient ces points – mais de voter pour une redéfinition profonde des principes constitutionnels fondamentaux de la nation. Remettre en cause la souveraineté et la primauté de Westminster est vu par beaucoup au sein de la classe politique et de la population britannique comme une rupture majeure avec l'histoire du pays et un renoncement inacceptable. Comme cela a déjà été évoqué plus haut, la question européenne au Royaume-Uni n'a jamais été seulement un choix de politique étrangère et de politique économique. Si cela avait été le cas, elle n'aurait jamais provoqué les crises et tensions qui ont marqué les relations entre le Royaume-Uni et l'Europe. La question européenne touche aux racines même de ce qui fait l'essence de l'identité britannique, c'est-à-dire la conception de sa souveraineté parlementaire, sa représentation comme puissance mondiale au centre de plusieurs sphères d'influence et dont l'histoire et l'identité sont fondamentalement distinctes de celles du continent européen. Ce sont toutes ces questions qui

26. Sur les détails du vote, voir L. Langlois, *op. cit.*, 2016.

27. Philip Norton, « Divided Loyalties: The European Communities Act 1972 », *Parliamentary History*, n° 30, pp. 53-64. <https://doi.org/10.1111/j.1750-0206.2010.00242.x>

traversent les 300 heures de débat consacrées au *European Communities Bill* qui finira par être adopté en troisième lecture le 13 juillet 1972 avec une majorité de seulement 17 voix. C'est une victoire sur le fil mais une victoire personnelle et politique immense pour Edward Heath qui voit l'aboutissement et la concrétisation d'un engagement de plus de vingt ans en faveur de l'Europe. Le 1^{er} janvier 1973, le Royaume-Uni entre officiellement dans la Communauté économique européenne rejoignant ainsi les Six, vingt ans après le début de la construction européenne. C'est un nouveau chapitre de l'histoire du Royaume-Uni qui s'ouvre avec cette adhésion, mais un chapitre marqué par les tensions, les divisions et les interrogations qu'alimente la question de l'appartenance européenne tant au sein de la classe politique que parmi la population britannique.

En conclusion, l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne constitue sans conteste le plus grand succès politique d'Edward Heath et vient consacrer plus de vingt ans d'engagement en faveur de l'intégration européenne. Rares ont été les Premiers ministres britanniques à nourrir une telle passion européenne et à tant œuvrer pour que le Royaume-Uni embrasse pleinement son destin européen et son identité européenne. Bien qu'il ait dû quitter le pouvoir seulement un an après l'entrée dans l'Europe, Heath a continué, jusqu'à la fin de sa carrière en 2001, à appeler au renforcement des liens entre son pays et l'Europe. Comme ce chapitre l'a démontré, l'engagement de Heath en faveur de l'Europe allait bien au-delà de considérations purement économiques et pragmatiques liées aux nouvelles réalités de l'après-guerre. L'engagement européen de Heath reposait d'abord sur la conviction que les valeurs de paix, de démocratie et de liberté ne pouvaient prospérer durablement qu'au sein d'une Europe unie, mais aussi sur la certitude que l'identité britannique était fondamentalement européenne. Pourtant les fortes réticences et divisions qui ont ponctué les négociations et les débats au Parlement ainsi que le scepticisme de l'opinion publique révèlent que la position de Heath était bien loin de faire l'unanimité. Les interrogations sur la souveraineté parlementaire, l'identité nationale, les liens avec le Commonwealth ou les États-Unis ont été parmi les principaux obstacles politiques et psychologiques au consensus national sur l'Europe. L'Europe venait bousculer et redéfinir des représentations profondément ancrées dans la psyché britannique de l'identité nationale, de la place du Royaume-Uni dans le monde et plus largement du récit

national britannique. Ce décalage important entre la vision européenne d'un homme et les hésitations voire les oppositions d'une grande partie de la population sous-tend le malentendu fondamental sur lequel repose l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne en 1973 et explique en partie les déchirements futurs autour de la question européenne. La faiblesse de la majorité obtenue lors de l'adoption du *European Communities Act* illustre toute l'ambiguïté de cette entrée dans l'Europe. Si elle est validée sur le plan politique, elle est loin d'être acceptée sur les plans symbolique, affectif et identitaire. L'entrée du Royaume-Uni dans l'Europe marque un tournant historique et une victoire politique et diplomatique incontestable mais une victoire fragile qui contient dès l'origine les bases des tensions qui alimenteront les débats futurs. L'absence de véritable consensus national, les divisions persistantes au sein des deux grands partis et le manque d'enthousiasme populaire ont créé les conditions propices aux frustrations, aux rancœurs et aux contestations qui ne cesseront de réapparaître au fil des décennies. Le rêve européen de Heath n'a ainsi été que partiellement réalisé : s'il a réussi à faire entrer son pays dans l'Europe, il a cependant échoué à faire naître un sentiment européen parmi la population et à convaincre la nation britannique de son identité profondément européenne.

Bibliographie

Campbell, John, *Edward Heath, A Biography*, London, Pimlico, 1993.

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, « Speech by Hugh Gaitskell against UK membership of the Common Market », 3 October 1962. https://www.cvce.eu/en/obj/speech_by_hugh_gaitskell_against_uk_membership_of_the_common_market_3_october_1962-en-05f2996b-000b-4576-8b42-8069033a16f9.html?utm

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, *GALLUP poll—Report of British attitudes towards the common market 1957-1972*, 1972. https://www.cvce.eu/en/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/7d8693aa-6ace-4abb-b0b6-cf04982ce9ef/Resources#7c14d2a4-513d-4397-82a0-02cbabb8b3b6_en&overlay

Hansard, 476/1959-1964, 26 juin 1950. <https://api.parliament.uk/historic-hansard/commons/1950/jun/26/schuman-plan>

Hansard, 809/1376, 21 janvier 1971. https://api.parliament.uk/historic-hansard/commons/1971/jan/21/european-economic-community#column_1376

Heath, Edward, *Old World, New Horizons. Britain, Europe, and the Atlantic Alliance*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

- Heath, Edward. « European Unity over the Next Ten Years: from Community to Union », *International Affairs*, 64/2 (1988).
- Heath, Edward, *The Course of My Life, My Autobiography*, London, Hodder & Stoughton, 1998.
- Langlois, Laëtitia, « *Edward Heath et la tradition conservatrice : héritier ou modernisateur ?* », thèse de doctorat, Université Toulouse 2-Jean Jaurès, 2010.
- Langlois, Laëtitia, « Le Parti conservateur et l'adhésion à la Communauté européenne : coulisses d'un vote historique », in « Brexit ! », *Outre-Terre, Revue Européenne de Géopolitique*, vol. 4, n° 49, 2016, pp. 179-190.
- Lord, Christopher, *British Entry to the European Community under the Heath Government of 1970-74*, Dartmouth, Hants, 1993.
- National Archives, PREM 15/372 : session 1, 20 mai 1971. [https://archive.margaretthatcher.org/Arcdocs/710520%20Pompidou-Heath%20Summit%20\(Session%201%201000-1255\).pdf](https://archive.margaretthatcher.org/Arcdocs/710520%20Pompidou-Heath%20Summit%20(Session%201%201000-1255).pdf)
- National Archives, PREM 15/381: Sterling, juillet 1971.
- Norton, Philip, « Divided Loyalties: The European Communities Act 1972 » *Parliamentary History*, 30, (2011): 53-64. <https://doi.org/10.1111/j.1750-0206.2010.00242.x>
- The Spectator*, « Tony Benn on the 1975 referendum », 24 mai 2016. <https://spectator.com/article/tony-benn-on-the-1975—referendum/>
- Wall, Stephen, *The Official History of Britain and the European Community. From Rejection to Referendum, 1963-1975*, London and New York, Routledge, 2013.
- Wall, Stephen, *Reluctant European, Britain and the European Union from 1945 to Brexit*, Oxford, Oxford University Press, 2020.
- Young, John W. « The Heath government and British entry into the European Community », in Stuart Ball et Anthony Seldon (eds.), *The Heath Government 1970-74*, London and New York, Longman, 1996.
- Ziegler Philip, *Edward Heath, The Authorized Biography*, London, Harper Press, 2010.